DÉPARTEMENT DU NORD

LILLE — Première Circonscription

ÉLECTIONS LEGISLATIVES
de Novembre 1962



Électrices, Électeurs,

DÉPUTÉ sortant de la 1re Circonscription du Nord, je tiens, au moment où je vous demande de pouvoir continuer ma tâche, à rendre compte de l'essentiel de mes activités pendant la législature qui se termine, et à vous préciser mon programme.

SUR LE PLAN RÉGIONAL :

Après avoir résilié volontairement, pour éviter à ces organismes tout soupçon d'influence politique, les fonctions de direction que j'exerçais au **Comité d'Expansion Économique du Nord et du Pas-de-Calais**, et à la **Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais**, que j'avais fondés, j'ai continué comme Administrateur à étudier et à seconder leurs multiples activités.

Comme Conseiller Général, j'ai participé activement à tous les travaux de l'Assemblée Départementale, tandis que je siègeais comme Administrateur à **l'Office Départemental d'H.L.M.** et à la **Société Départementale d'Équipement.**

Comme Député et Conseiller Général, je me suis constamment tenu à la disposition de mes électeurs qui ont bien voulu me confier amicalement d'innombrables démarches.

SUR LE PLAN NATIONAL :

Bien que nouveau parlementaire, j'ai été porté dès 1961, à la **Présidence du Groupe des Indépendants et Paysans,** fort de 120 Députés, assurant ainsi au Nord un poste d'influence politique de premier plan, auquel il n'était pas habitué.

A l'Assemblée Nationale, j'ai également fondé, et je préside, **le Groupe Parlementaire des Économies Régionales**, qui compte 185 membres, et dont les Vice-Présidents sont MM. PFLIMLIN, PLEVEN, CLAUDIUS-PETIT et BOURGEOIS. Je suis en outre Secrétaire Général du **Groupe Parlementaire du Mouvement Européen.**

Membre de la **Commission Parlementaire des Affaires Culturelles Familiales et Sociales**, j'ai participé à l'étude de tous les textes législatifs qui ont marqué la politique sociale de la Vme République.

SUR LE PLAN EUROPÉEN :

J'ai été élu en 1959 par l'Assemblée Nationale pour la représenter au **Parlement Européen de Strasbourg.**

Cette Assemblée m'a confié, en 1960 et en 1961, deux Rapports importants : l'un sur « **LA POLITIQUE RÉGIONALE EUROPÉENNE** », l'autre sur « **L'ÉGALISATION DES SALAIRES MASCULINS ET FÉMININS** ». Ce dernier Rapport a déterminé de la part des Six Gouvernements du Marché Commun, des engagements précis de **parité de rémunérations en faveur des femmes salariées.** Ces engagements sont de première importance pour les femmes travailleuses de notre pays ainsi que pour établir une équitable concurrence à l'égard des industries étrangères.

Ma vie de Parlementaire n'a pas été une recherche des voyages, des honneurs et des décorations. Elle a représenté un travail intense dont portent témoignage les comptes rendus publics des Assemblées et de la Presse.

JE NE ME SUIS PAS SERVI, J'AI SERVI

Électrices, Électeurs,

Vous le savez, ma ligne politique a été droite, ferme et conforme aux engagements pris en 1958.

Ce n'est pas de mon côté que vous trouverez la valse des étiquettes et des opinions...

C'est sous le signe de la Vme République que pour la première fois j'ai été élu Député. J'ai travaillé comme j'en avais reçu de vous le mandat, à l'affermissement des Institutions nouvelles. Comme membre de la majorité, j'ai loyalement voté les Budgets proposés par le Gouvernement.

Lorsque je me suis trouvé en désaccord avec le Pouvoir, **c'est sur deux points précis : FORCE DE FRAPPE ET RESPECT DE LA LOI ET DE LA CONSTITUTION :**

- Désireux d'éviter à mon pays des charges financières écrasantes, et cependant impuissantes à nous doter d'une arme atomique comparable à celle des Russes ou des Américains, convaincu que la Paix dépend désormais de la construction européenne et de la cohésion occidentale, j'ai été opposé à une politique atomique « nationaliste » : cette politique risque en effet de diviser les peuples libres sans assurer notre sécurité. Elle freine, par ailleurs, nos plus indispensables réalisations sociales.

- Élu pour faire vivre les Institutions de 1958, j'ai clairement fait connaître une opinion qui me semblait un devoir. Si, au mépris de mes convictions et pour préserver avant tout mes chances électorales, j'avais parlé contre ma conscience et laissé à la seule gauche la défense de la Constitution, la France se serait réveillée le 29 Octobre, avec un « Front Populaire des NON » animé par les Communistes.

Si ce Front Populaire s'était réalisé, les élections de Novembre auraient vu, à coup sûr, le pays irrémédiablement divisé et le retour massif des hommes de Moscou.

Je reste, comme vous, attaché à la séparation et à l'équilibre des Pouvoirs, conditions de la liberté individuelle et de toute démocratie digne de ce nom.

Demain comme hier j'entends travailler à la défense de notre Région, au rayonnement de la Vme République et à la construction de l'Europe **ET RESTER AINSI L'HOMME D'UNE POLITIQUE CONSTRUCTIVE ET DE LA COHÉSION NATIONALE.**

Devant cette lourde tâche, j'ai sollicité et obtenu le concours de M. Paul SDEZ, adjoint de Lambersart, qui apporte à ma candidature et aux électeurs tout le poids de sa droiture et de son sens bien connu de l'intérêt général.

en VOTANT **BERTRAND MOTTE**

— Conseiller Général de Lille-Centre
— Député sortant,

VOUS VOTEREZ :

CONTRE le Retour à la IVe République,
POUR les institutions républicaines,
POUR la libre entreprise commerciale et industrielle,
POUR la démocratie écononomique et sociale,
POUR la liberté de l'école et de l'information,
POUR la réconciliation nationale.

Vu le Candidat : Bertrand MOTTE
Chevalier de la Légion d'honneur

MOREL ET CORDUANT LILLE 56296